



Direction générale
des patrimoines
Archives de France

Sous-direction de l'accès aux
archives et de la coordination
du réseau

Affaire suivie par

Poste

Référence

56, rue des Francs-Bourgeois
75141 Paris Cedex 03
France

Téléphone 01 40 27
Télécopie 01 40 27

Paris, le

14 MAI 2010

Le ministre de la culture et de la
communication

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'Archives départementales
(pour attribution)

Mesdames et Messieurs les responsables
d'Archives communales
(pour information)

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'Archives régionales
(pour information)

Instruction n°DGP/SIAF/AACR/2010/003

Objet : Guide des sources de la protection sociale des métiers de la
presse et du spectacle

Depuis trois années, le groupe *Audiens* qui gère la protection sociale de l'ensemble des métiers de la presse et du spectacle et qui possède de riches archives, notamment celles des organisations de secours mutuels actives dans le secteur depuis 1830, a confié à MM. Michel Dreyfus, directeur de recherches au CNRS (Centre d'histoire sociale du XX^e siècle de l'université de Paris I) et Patrick Éveno, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris I, le soin d'élaborer un programme de recherche dans ce domaine.

MM. Dreyfus et Éveno animent donc depuis 2007 un séminaire de recherche auquel participent des chercheurs confirmés ainsi que des doctorants. Les actes des deux premières journées d'études organisées sur ce thème ont permis par ailleurs la publication, en 2009, d'un premier ouvrage, *Les coulisses de l'histoire. Études sur la protection sociale de la presse et du spectacle aux XIX^e et XX^e siècles*, aux éditions Jacob-Duvernet.

Parallèlement, en partenariat étroit avec le groupe *Audiens*, MM. Dreyfus et Éveno ont mis en chantier depuis début 2010 un guide de la protection sociale dans les métiers de la presse et du spectacle. Ce guide portera bien évidemment

sur les archives du groupe, mais ses auteurs se proposent également de recenser les différents fonds susceptibles d'intéresser le sujet, conservés aussi bien dans les services d'archives publiques que dans les fonds privés. L'élaboration du guide qui doit s'étendre sur trois ans doit aboutir à la publication d'un guide qui pourra être mis en ligne et faire l'objet de mises à jour régulières.

Dans le cadre de la préparation de ce guide, des chercheurs associés à ce programme – et principalement Mme Charlotte Siney – ont entrepris le dépouillement des instruments de recherche des archives territoriales afin de repérer les dossiers susceptibles d'être signalés. Leurs travaux ne doivent pas entraîner de charge supplémentaire pour vous et vos collaborateurs. Mais j'ai souhaité vous informer de cette initiative et de l'élaboration de ce guide dont j'encourage la réalisation. Je suis donc persuadé que les chercheurs associés à ce projet trouveront auprès de vous et de vos collaborateurs les conseils qui leur seront utiles afin d'orienter leurs recherches.

Le directeur, chargé des Archives de France



Hervé LEMOINE